



Programme de formation mis à jour le 5 août 2022

ELUS

Renouvellement du Contrat de Gérance

- Public visé : Elus des Fédérations Départementales
- Pré requis : Cette formation est ouverte aux buralistes membres des Bureaux des Fédérations Départementales
- Durée de la formation : 2 jours, soit 14 heures
- Modalités d'organisation : Formation en présentiel dans les locaux de la Maison Des Buralistes
- Tarif : 332.50 € HT / stagiaire
- Nombre de stagiaires : Minimum 6 / Maximum 10
- Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ✓ Utiliser les principes fondamentaux de la communication
 - ✓ Représenter la profession dans les diverses circonstances liées au rôle d' élu
 - ✓ Expliquer la réglementation liée au statut de préposé de l'administration
 - ✓ Appliquer la réglementation liée à la santé publique
 - ✓ Maitriser les règles de gestion de son commerce
- Contenu de la formation :
 1. Les principes fondamentaux de la communication
 2. L'organisation de la Fédération Départementale et le rôle d' élu
 3. La réglementation et le renouvellement du contrat de gérance
 4. La prise de parole en public
 5. La présentation des structures de profession et visite de la Maison des Buralistes
 6. Rencontre avec les permanents et des élus nationaux



- Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :
 - ✓ Moyens et méthodes pédagogiques
La formation est basée sur une alternance d'exposés, d'étude de cas pratiques, de mise en situation et d'échanges avec les intervenants
 - ✓ Moyens techniques
Salle de formation équipée, auditorium, matériel vidéo et paperboard
 - ✓ Moyens d'encadrement
La formation est animée par un formateur expert de Formation Buralistes

- Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :
 - ✓ Suivi de l'exécution
Feuille d'émargement signée par les stagiaires et le formateur par demi-journée
 - ✓ Appréciation des résultats
Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices pratiques)
Evaluation des acquis en fin de formation (Questionnaire d'évaluation)
Enquête de satisfaction des stagiaires
Attestation de suivi de stage

- En cas de retard ou d'absence, nous vous demandons de bien vouloir prévenir :

Votre référent Administratif : Madame Catherine LERAT
contact@formationburalistes.fr / 01-53-21-10-30

- Pour toute question sur le contenu de votre formation, n'hésitez pas à contacter :

Votre référent Pédagogique : Monsieur Jean-Baptiste PASCAUD
Jb.pascaud@formationburalistes.fr



- En situation de handicap ?

Nous avons à cœur d'adapter notre pédagogie et notre logistique au service de votre formation.

Nous mettons à votre disposition notre référent handicap pour adapter votre parcours de formation à vos besoins spécifiques :

Contactez Monsieur Jean-Baptiste PASCAUD, notre référent handicap à l'adresse suivante : Jb.pascaud@formationburalistes.fr

Les structures suivantes peut également vous apporter un appui pour le bon déroulement de nos actions de formation :

- **MDPH 75** – 69 Rue de la victoire 75009 Paris
Téléphone: 01 53 32 39 39
- **CAP EMPLOI 75** – Le Chaumont 43 Bis Rue d'hautpoul 75019 Paris
Téléphone: 01 44 52 40 60
- **AGEFIPH IDF** – 192 Avenue Aristide Briand 92220 Bagneux
Téléphone: 0 800.11.10.09

* *
*

**Pour toute info complémentaire
et organiser la formation ELUS- RCG**

Contactez-nous :



**FORMATION
BURALISTES**



Valérie Blin

Assistante de Direction

01 53 21 81 15

v.blinprien@formationburalistes.fr